

CONCURRENCE ET CONSOMMATION

La Lettre d'information de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

n° 15 - décembre 2016



Consommation



Sécurité



Concurrence



Fraude financière

ZOOM > Découvrez les missions de la DGCCRF > Vente à distance : un secteur sous surveillance > Les conseils de la DGCCRF pour les fêtes de fin d'année

INTERVIEW > Décorations de fête : risques, exigences de sécurité, préconisations

TRANSACTIONS ET INJONCTIONS > Taxis vendéens : pratiques relevées dans le transport de personnes handicapées > Distribution de produits régionaux bretons

ENQUÊTES > La DGCCRF renforce ses contrôles sur les produits festifs > De nombreuses plaintes enregistrées dans le secteur de l'assurance obsèques > Étiquetage des denrées alimentaires : l'information obligatoire sur les allergènes est insuffisante

PARTENARIAT > À la recherche de l'ADN des produits de la mer

RÈGLEMENTATION > Contrat de communications électroniques : professionnels, vous avez des droits !

MANIFESTATIONS > Médiation de la consommation : un premier bilan riche d'enseignements > Ateliers de la DGCCRF : le numérique en question

🔍 ZOOM

▶ **CONSULTER LES
PRECEDENTS NUMEROS**

▶ **S'ABONNER GRATUITEMENT**

▶ **GARDER LE CONTACT**  



Découvrez les missions de la DGCCRF



Vous savez que la DGCCRF a pour mission de contribuer à l'efficacité économique, au bénéfice des consommateurs.

Pour mieux faire connaître son action auprès du public, elle a diffusé au début du mois une vidéo qui retrace, au travers de la vie d'une famille, les différents domaines sur lesquels elle exerce ses contrôles.

▶▶ Découvrez les missions en vidéo

Communiqués de presse

Produits alimentaires : la DGCCRF rappelle, qu'à partir du 13 décembre 2016, les professionnels auront l'obligation d'indiquer une déclaration nutritionnelle sur les produits pré-emballés qu'ils mettront sur le marché.

▶▶ *Le communiqué [PDF]*

Démarchage téléphonique : Martine PINVILLE va intensifier les sanctions après les premiers résultats positifs de BLOCTEL.

▶▶ *Le communiqué [PDF]*

▶▶ *Pour en savoir plus*



Vente à distance : un secteur sous surveillance



Le renforcement des droits des consommateurs et la prise en compte des spécificités du commerce en ligne, dont l'essor est très rapide, appellent une action de contrôle régulière de la DGCCRF.

[▶ L'article](#)

Comité de suivi des relations commerciales : Michel SAPIN, Stéphane LE FOLL et Christophe SIRUGUE ont réuni le comité de suivi des relations commerciales, en présence de représentants du monde agricole, de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution. À cette occasion, un rapport d'audit de la loi LME a été remis aux ministres.

[▶ Le communiqué \[PDF\]](#)

Arrêts et Jugements

Déséquilibre significatif : affaires Carrefour

[▶ L'article](#)



Les conseils de la DGCCRF pour les fêtes de fin d'année



Comment choisir les produits à déguster pendant cette période ? Sapins, jouets, tablettes numériques... comment reconnaître les articles conformes aux normes de sécurité ? Autant de conseils fournis par la DGCCRF pour passer un bon réveillon !

[▶ Les conseils et la brochure complète](#)

[▶ Focus sur la sécurité des jouets](#)

Le chiffre

47 600

nouvelles entreprises créées (source Insee)

[▶ Lire la suite](#)

Vient de paraître

Arnaque au diagnostic accessibilité



[▶ Lire la suite](#)

Aide et conseils aux consommateurs en Europe



Décorations de fête : risques, exigences de sécurité, préconisations



Vanessa LORTE et Marie-France STOCLIN, expertes du bureau des produits industriels à la DGCCRF nous rappellent les précautions d'emploi pour une utilisation sans danger de ces articles très prisés lors des fêtes de fin d'année.

[▶ L'interview](#)

TRANSACTIONS ET INJONCTIONS

Taxis vendéens : pratiques relevées dans le transport de personnes handicapées



Les investigations de la DGCCRF ont mis en évidence une pratique d'entente illicite entre les membres d'une société coopérative de taxis vendéens, spécialisée dans le transport médicalisé, dans le cadre d'appels d'offres. La DGCCRF a prononcé une injonction et un règlement transactionnel de 8 000 euros, acceptés par la société coopérative.

[▶ L'affaire \[PDF\]](#)

Distribution de produits régionaux bretons



La DGCCRF a démontré l'existence de pratiques concertées entre un distributeur et un fournisseur dans le secteur de la distribution de produits régionaux à Etel. Une injonction a été adressée à ces entreprises afin de mettre un terme à ces pratiques prohibées par le Code de commerce. Les deux sociétés ont accepté cette procédure.

[▶ L'affaire \[PDF\]](#)

ENQUÊTES

La DGCCRF renforce ses contrôles sur les produits festifs



À l'occasion des fêtes de fin d'année, la DGCCRF renforce ses contrôles afin de garantir l'information et la sécurité des consommateurs. Le taux d'anomalies de 22 % relevé par les enquêteurs concerne principalement l'hygiène alimentaire, l'information sur les prix et les mentions abusivement valorisantes.

[▶ L'enquête](#)

De nombreuses plaintes enregistrées dans le secteur de l'assurance obsèques



[▶ Lire la suite](#)

Fiches pratiques



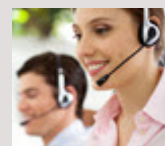
- [▶ Fraude à la carte de paiement](#)
- [▶ L'achat groupé](#)
- [▶ Économie collaborative](#)
- [▶ Faux avis de consommateurs](#)
- [▶ Pratiques commerciales dans le secteur des énergies nouvelles renouvelables](#)
- [▶ Assurance de dommages ouvrage](#)
- [▶ Vins : cépage et millésime](#)
- [▶ Étiquetage des vins](#)

Droit de la concurrence à l'épreuve de l'économie du numérique



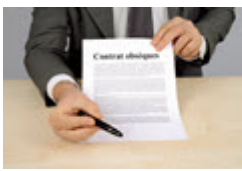
[▶ Le podcast de l'atelier du 10 novembre 2016](#)

Pour faciliter vos démarches administratives



19 engagements pour améliorer l'accueil des usagers des services publics.

[▶ Pour en savoir plus](#)



Environ 22 % des décès sont aujourd'hui couverts par des contrats de prévoyance obsèques. La DGCCRF, comme l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (APCR), ont enregistré de nombreuses plaintes de consommateurs concernant ce secteur. Les contrôles réalisés montrent que, même si les organismes de placement ont, de façon générale, une bonne connaissance de leurs

obligations réglementaires, des manquements subsistent en termes d'information précontractuelle notamment.

[▶ L'article](#)



Étiquetage des denrées alimentaires : l'information obligatoire sur les allergènes est insuffisante



Pour vérifier la bonne application par les professionnels du règlement INCO relatif à l'information sur les denrées alimentaires, la DGCCRF a réalisé une enquête qui a mise en évidence un taux important de non conformité en ce qui concerne l'indication de la présence des allergènes dans les produits non préemballés.

[▶ L'enquête](#)

PARTENARIAT



À la recherche de l'ADN des produits de la mer



Le scandale de la fraude à la viande de cheval a rappelé la nécessité de mieux tracer les produits alimentaires pour restaurer la confiance des consommateurs. L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et les laboratoires de la DGCCRF se sont associés pour construire ensemble une veille scientifique et technologique destinée à améliorer les outils de recherche de fraudes sur les produits de la mer.

[▶ Pour en savoir plus](#)

RÉGLEMENTATION



Contrat de communications électroniques : professionnels, vous avez des droits !



Artisans, commerçants, professions libérales, soyez attentifs aux clauses des contrats passés avec vos fournisseurs de télécommunications dans le cadre de votre activité ! Même si vous n'êtes pas considérés par la loi comme des consommateurs, vous bénéficiez de l'obligation légale d'information précontractuelle ainsi que de voies de recours en cas de litige.

[▶ Découvrez les dispositions applicables](#)

MANIFESTATIONS



Médiation de la consommation : un premier bilan riche d'enseignements



Depuis le 1^{er} janvier 2016, tout consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. Près d'un an après le lancement de ce dispositif, un colloque réunissant professionnels, consommateurs et pouvoirs publics, a permis d'effectuer un point d'étape sur sa mise en oeuvre en France mais aussi en Europe.

Une vidéo disponible sur le site internet de la DGCCRF vous fera découvrir tous les échanges intervenus au cours de ce colloque.

▶ *Le colloque sur la médiation*

▶ *Pour en savoir plus sur la médiation*



Ateliers de la DGCCRF : le numérique en question



E-commerce, plates-formes collaboratives, exploitation des données de masse... l'irruption du numérique interroge le droit de la consommation et le droit de la concurrence. Soucieuse de contribuer à la réflexion, la DGCCRF a consacré deux ateliers au Big data et à l'économie numérique. Juristes, économistes et entrepreneurs ont ainsi pu échanger leurs points de vue.

▶ *L'article*

ABONNEMENT - MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT - ARCHIVES - RSS - DÉSABONNEMENT

Concurrence et consommation est éditée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ministère de l'Économie et des Finances. Cette publication est diffusée à des fins d'information et de communication se rapportant à l'activité et aux missions de la DGCCRF à l'exclusion de toute sollicitation commerciale. Directrice de la publication : Nathalie HOMOBONO / Rédactrice en chef : Cécile BERSON-PRAT / Rédactrice en chef déléguée : Catherine DOURSOUNIAN / Équipe de rédaction : Laurence CHESNAIS et les contributeurs / Conception : [Aphania](#) pour le Sircom. Routage : logiciel Sympa. Copyright DGCCRF. Tous droits réservés. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel à contact-concurrenceetconsommation@kiosque.bercy.gouv.fr